

Communiqué de presse – Avril 2009

Deuxième Edition de la « Semaine Prévention des TMS »



L'Assurance Maladie - Risques professionnels organise la deuxième "Semaine nationale de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)" du lundi 11 au vendredi 15 mai 2009, à travers toute la France.

Pour sa 2^{ème} édition, la « Semaine Prévention des troubles musculo-squelettiques » regroupera tous les acteurs de la prévention autour du thème « Les entreprises se mobilisent ». Cette année, ce rendez-vous de la prévention est placé sous le signe de l'engagement des filières professionnelles. A partir de présentations et de débats sur les bonnes pratiques mises en oeuvre dans différents secteurs d'activité, l'objectif est de montrer à toutes les entreprises que prévenir les TMS, c'est possible.

En France, les TMS sont la première cause de maladie professionnelle reconnue et leur nombre s'accroît d'environ 18 % par an depuis dix ans. Ces pathologies touchent toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité et leur origine est le plus souvent multi-factorielle. Prévenir les TMS est devenu un véritable enjeu social et économique compte tenu des conséquences humaines graves qu'ils entraînent pour les salariés et les coûts importants qu'ils engendrent pour les entreprises et la collectivité.

C'est pourquoi les TMS sont une priorité pour le Réseau Prévention de la branche Risques professionnels de l'Assurance Maladie* qui met en place une stratégie d'actions coordonnées vers les entreprises.

Plusieurs temps forts marqueront cette semaine Prévention des TMS à Paris et en régions :

- un lancement national, à partir de témoignages d'organisations professionnelles et d'entreprises, le lundi 11 mai à Paris,
- de nombreux événements régionaux organisés par les Caisses régionales d'Assurance Maladie (CRAM) et les Caisses générales de sécurité sociale (CGSS) : colloques, réunions-débats, expositions, projections...,
- la diffusion d'un ouvrage, recueil d'exemples d'actions de prévention réussies afin d'identifier les bonnes pratiques et les bénéfices qu'en retirent les entreprises.

L'ambition de la « Semaine Prévention des TMS » est de faire connaître et de valoriser les actions menées, pour en dégager des enseignements et convaincre les entreprises de mettre en place une démarche de prévention. Cette année, elle mettra plus particulièrement en valeur l'importance de l'implication des branches professionnelles pour assurer un large déploiement de la prévention des TMS dans les entreprises.

**Le réseau Prévention regroupe la Cnam, les CRAM, les CGSS, l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) et Eurogip.*

Contact presse

Cnam - Direction des Risques Professionnels

Marie-Eva Planchard

Téléphone : 01 72 60 22 88

Adresse électronique : marie-eva.planchard@cnamts.fr